

## **CR du Conseil du 31 mai 2016**

Le Conseil municipal de Courcelles-Chaussy/Landonvillers, présidé par le Maire Monsieur Jean-Marie GORI, s'est réuni en séance ordinaire le mardi 31 mai 2016 à 20h30.

Les points à l'ordre du jour ont tous été adoptés, à l'unanimité.

### **Création d'un court de tennis de couvert – signature d'avenants**

Monsieur le Maire est autorisé à signer deux avenants pour des adaptations mineures aux lots n°1 « travaux préparatoires/infrastructure/réseaux » et n°2 « clos couvert », le premier pour un montant de 525 € H.T. et le second pour un montant négatif de – 525 € H.T., l'impact de ces avenants sur le cout global de l'opération étant donc nul.

### **Site Intramines – signature d'une convention avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine**

Le Conseil municipal approuve la convention présentée, qui prévoit la réalisation d'une étude environnementale qui permettra à la Commune de connaître le niveau de pollution en sous-sol de cette friche industrielle située allée des Eglantines, et ainsi de pouvoir définir un programme de développement futur.

### **Aménagements de sécurité – demande de subvention**

La Commune envisage cette année la réalisation d'aménagements de sécurité allée des Tilleuls à Landonvillers, dans le cadre du passage de cette voie en zone « 30 », pour un montant estimé à 3948 € H.T., et sollicite à cet effet une subvention au titre des amendes de police.

### **Dispositif « Pinel » - demande d'agrément dérogatoire**

Le Conseil municipal sollicite auprès du Préfet de Région le classement de la Commune en zone B2 du dispositif dit « Pinel », ce qui permettrait aux investisseurs privés de bénéficier d'une réduction d'impôts lors de l'acquisition d'un logement neuf ou assimilé destiné à la location.

### **Avis sur le rapport de la CLECT**

Le Conseil municipal donne un avis favorable à ce rapport de la Communauté de Communes du Pays de Pange, qui évalue chaque année le coût des charges qui lui sont transférées par ses communes membres.

### **Motion contre la fermeture de la trésorerie de Courcelles-Chaussy**

A l'instar du Conseil communautaire du Pays de Pange, les élus de la Commune contestent le projet de fermeture de la trésorerie de Courcelles-Chaussy au 1<sup>er</sup> janvier 2017, souhaitent qu'une réflexion soit menée pour maintenir une trésorerie sur le futur territoire fusionné du Pays de Pange et du Haut-Chemin, et demandent qu'une concertation soit menée pour que les communes se prononcent sur le maintien de services publics locaux.

### **Attributions de subventions**

Le Conseil municipal attribue lors de cette séance 494 € de subventions à des associations intervenant à Courcelles-Chaussy.